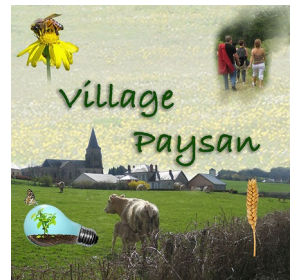


## Adhésion et engagement à la charte

« **mieux vivre ensemble en milieu rural  
Commune de La CELLETTE** »



### **Mieux se connaître, c'est mieux se comprendre et mieux se respecter**

C'est le mot d'ordre de cette charte de bon voisinage.

L'objectif de cette charte permet alors de rappeler les engagements mutuels afin de respecter, non seulement l'activité agricole qui représente un poids économique et culturel important, mais aussi le besoin de tranquillité des nouveaux habitants qui sont à la recherche d'espace, d'un cadre et d'une meilleure qualité de vie.

Cette charte n'est pas contraignante d'un point de vue juridique mais elle demeure importante. Elle se veut un outil simple et de proximité pour sensibiliser les acteurs du milieu rural à la relation à l'autre et au vivre ensemble. Agriculteurs, mairies et habitants ont normalement conscience des efforts à réaliser et des comportements à tenir pour que le quotidien de chacun soit le plus paisible possible. Toutefois, un rappel ne fait jamais de mal. Tous les moyens facilitant le dialogue, proposant aux personnes des solutions simples et permettant à chacun de prendre du recul sur une situation conflictuelle sont à multiplier.

Cette charte est aussi un outil de négociation, en effet, elle va permettre d'éclairer les personnes et cela va se conclure par moins d'arrêtés municipaux parfois inutiles.

Après avoir pris connaissance de la charte « **Mieux vivre ensemble en milieu rural Commune de La CELLETTE** »

**J'adhère a cette démarche et m'engage à appliquer et respecter au mieux les principes de celle ci.**

Nom

Prénom

Adresse

A La CELLETTE

Le

Signature